

Somalie : prolongation de deux mois de la force africaine

Arrib News, 23/12/2008 – Source AFPL Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a décidé lundi de "prolonger de deux mois" le mandat de la force de paix africaine en Somalie (Amisom) qui expirait à la mi-janvier, a annoncé à l'AFP El Ghassim Wane, porte-parole de l'organisation. "Le CPS a discuté de façon approfondie de la situation en Somalie et a décidé de proroger le mandat de la mission sur le terrain de deux mois", a déclaré M. Wane à l'issue d'une réunion du Conseil à Addis Abeba.

"Dans ce contexte, (le Conseil) a réitéré son appel aux Etats membres pour fournir des troupes nécessaires à l'Amisom forte de seulement 3.400 soldats burundais et ougandais, alors que le mandat de l'Amisom prévoit un contingent total de 8.000 hommes -", a souligné M. Wane. A l'issue des délibérations du CPS, le président de la réunion, le ministre zambien des Affaires étrangères, Kabinga J. Pande, a précisé à la presse que "le mandat de l'Amisom a été prolongé de deux mois à partir du 16 janvier 2009". Il a affirmé que "le gouvernement éthiopien a indiqué qu'il pouvait prolonger sa présence jusqu'au 5 janvier mais pas plus tard". Un délai qui pourrait permettre aux renforts de l'Amisom - trois bataillons (environ 800 hommes) du Burundi, d'Ouganda et du Nigeria - de se déployer. Confronté à la décision du gouvernement éthiopien de retirer son corps expéditionnaire de Somalie d'ici début 2009, l'UA tente par tous les moyens de renforcer l'Amisom, déployée depuis mars 2007 à Mogadiscio. Le Conseil a demandé à la Commission de l'UA de s'assurer que ce "retrait soit étroitement coordonné avec le renforcement auquel nous travaillons pour assurer la stabilité de la situation sécuritaire" en Somalie, a commenté M. Wane. Pour sa part, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, a souligné qu'il existe une "volonté très forte de la communauté internationale de poursuivre la mission de paix qui est celle de l'Amisom". "L'idée d'un retrait de la Somalie a été évoquée pour être repoussée. C'est bel et bien l'Amisom qui aujourd'hui représente la communauté internationale sur le terrain", a-t-il estimé, affirmant avoir reçu des "assurances de l'ONU" sur un soutien logistique important et la possibilité à terme de transformer l'Amisom en force de maintien de la paix onusienne. Selon lui, l'Union Européenne et la Ligue Arabe ont promis de soutenir financièrement la force et son renforcement. Il a indiqué que l'organisation continentale doit "travailler rapidement se rapprocher du gouvernement éthiopien pour discuter de la transition". Il a reconnu que le déploiement de renforts doit "être très rapide, mais le pire n'est jamais sûr, il faut faire preuve de volonté, croire surtout que ce que nous faisons vise à éviter que les efforts consentis jusque là par la communauté internationale ne soient pas ruinés par le démantèlement de l'Amisom suite au retrait éthiopien". Le CPS a également décidé d'endosser la décision de l'Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement, six pays d'Afrique de l'Est) d'imposer des sanctions ciblées contre tous ceux qui menacent le processus de paix en Somalie", a indiqué M. Pande. L'Igad a condamné dimanche le président du gouvernement de transition somalien, Abdullahi Yusuf Ahmed, et imposé des sanctions contre Mohamoud Mohamed Gouled, le Premier ministre désigné par M. Yusuf le 16 décembre malgré l'opposition du Parlement somalien qui a jugé illégal le limogeage de l'actuel Premier ministre, Nur Hassan Hussein. L'armée éthiopienne est intervenue officiellement depuis fin 2006 en Somalie en soutien à son gouvernement et pour chasser les islamistes du pouvoir. Deux ans plus tard, les insurgés de la mouvance islamiste contrôlent de nouveau une grande partie du centre et du sud de ce pays, ravagés par la guerre civile depuis 1991.